



97, quai de la marne
94340 JOINVILLE LE PONT

Comité de bridge de la Vallée de la Marne

Assemblée Générale et Conseil Régional du 19 octobre 2015

Procès-verbal

Christian GAVERIAUX, président du Comité par intérim, déclare ouverte la séance à 18 heures 35.

Il présente les deux personnes à ses côtés, Messieurs Patrick BOGACKI et François MICHEL, respectivement 1^{er} Vice-président de la FFB et Président de la Chambre Nationale d'Ethique et de Discipline. Leur présence résulte d'une résolution prise lors du Conseil Fédéral du 16 octobre qui les mandate pour constituer une Délégation Spéciale suite à l'absence de candidatures aux postes laissés vacants après la démission des membres du Bureau Exécutif. Ce point sera traité en seconde partie de réunion dont l'ordre du jour est rappelé ci-dessous :

Assemblée Générale :

- Rapport moral de l'exercice 2014 – 2015,
- Rapport financier de l'exercice 2014 – 2015,
- Esquisse de budget 2015 – 2016 ;

Conseil Régional :

- Elections pour deux ans des nouveaux membres aux postes vacants du Comité : Bureau Exécutif et Commission Développement et jeunesse.

Sur les 2605 voix convoquées en configuration Assemblée Générale, 2255 sont présentes ou représentées, soit 87 %, absence excusée du club les As du BCAV ; en configuration Conseil Régional, 259 voix sont présentes ou représentées sur les 315 convoquées, soit 82 %, absences excusées du club les As du BCAV, de Jean DEFRENE et de Christian CLOAREC.

Aucune question complémentaire n'a été transmise dans le délai imparti.

ASSEMBLEE GENERALE

Rapport moral

Christian GAVERIAUX indique que ce rapport moral concerne la première année de fonctionnement de la nouvelle équipe élue le 15 octobre 2014, mais aussi la dernière, voir ci-après. Néanmoins cette équipe a assuré le bon fonctionnement du Comité au quotidien et a lancé de nouvelles actions, principalement dans les secteurs bridge scolaire et site internet.

En premier lieu Christian GAVERIAUX fait un point sur l'évolution du nombre de licenciés dans le Comité.

Le nombre des licences est passé de 2650 à 2605, y compris celles des scolaires. Ce qui représente une baisse de 1,7 % proche de la moyenne nationale.

Un nouveau club a été créé : le Bridge Club Chilpéric à Chelles, dont le président est Yves BUNTZLY. Le Comité compte dorénavant 36 clubs.

Deux nouveaux présidents ont été nommés : Yves PICHARD remplace J. LEBRUN au Bridge Club de Créteil et Robert UNTEREINER remplace B. De MALBERK au Bridge Club de Claye-Souilly.

A propos des compétitions, Christian GAVERIAUX souhaite souligner la réussite du tournoi du Comité qui s'est déroulé pour la première fois dans les locaux du Centre Culturel Wladimir d'Ormesson le 17 octobre dernier.

Bridge scolaire

Un gros effort d'organisation et de développement du bridge scolaire a été produit pour accompagner la stratégie de la FFB. Il faut saluer les deux principaux acteurs qui se sont particulièrement investis : Patrick LEFLOUR et Patrice MEUNIER.

De nombreux clubs ont bénéficié d'un accompagnement important en terme de formation des initiateurs, de contacts avec les mairies et les établissements scolaires.

De nombreux démarrages d'actions ont pu ainsi avoir lieu dès la rentrée scolaire 2015-2016.

A signaler également l'effet bénéfique de la journée FFB « bridge et maths », au moins 5 enseignants non bridgeurs ont décidé d'intégrer le bridge dans leur enseignement.

Autres domaines de développement

Christian GAVERIAUX rappelle deux autres axes de développement du bridge.

Le bridge et le golf : suite à l'accord entre les deux fédérations concernées, deux opérations ont été lancées l'une à Ozoir-la-Ferrière, l'autre à Meaux-Boutigny conjointement pour celle-ci avec le Comité de l'Yonne.

Le bridge en entreprise : une opération a été organisée avec la BRED sous le pilotage du club de Charenton-Saint-Maurice pour intéresser les personnels de cette banque au bridge.

Organisation interne

Patrick LEFLOUR a été nommé animateur pédagogique régional.

Yolande ALLOGNIER a été nommée déléguée jeunesse.

André CHALLIER a pris sa retraite de salarié du Comité.

Christian GAVERIAUX fait le point à propos du site internet.

Pour le court terme, des actions ont été menées pour apporter des améliorations au système actuel en relation avec un groupe de travail piloté par le Comité de l'Hurepoix, regroupant une dizaine de comités utilisateurs de l'outil Dedalos.

Pour le moyen terme, dans la perspective d'une refonte du site, un groupe de travail interne a produit un cahier des charges qui pourrait servir de base au lancement d'un appel d'offres pour la création d'un site nouveau.

Christian GAVERIAUX indique que concernant le réaménagement des locaux (cloisonnement de la salle de jeu), les devis obtenus et la prise en compte d'une obligation de modification du système de la ventilation aboutissaient à un dépassement du budget prévu initialement. En conséquence les travaux n'ont pas été engagés. Toutefois un devis récent nettement moins élevé, pourrait à nouveau permettre d'envisager le lancement de ces travaux.

Formation

Il y avait 13 inscrits à la formation des arbitres de clubs, 11 ont été reçus à l'examen.

Un stage de monitorat a été mis en place à l'automne 2015, 15 bridgeurs se sont inscrits dont 11 du Comité de la Vallée de la Marne.

Christian GAVERIAUX souhaite terminer ce rapport moral en signalant que le trophée Doro a été attribué à Gérard PONZONI du Bridge Club de Lagny.

Les membres présents sont invités à poser des questions et/ou formuler des remarques sur le rapport moral.

Aucune intervention n'est souhaitée.

Christian GAVERIAUX demande aux membres de l'Assemblée Générale d'exprimer leur avis sur ce rapport moral par un vote à main levée.

- abstentions : 66 voix
- contre : 0 voix
- pour : 2539 voix

Rapport financier

Nicole COHEN rappelle que le dossier préalable transmis aux membres de l'Assemblée Générale comportait des éléments de comptabilité : un compte de résultat détaillé et une situation de la trésorerie au 31 août 2015.

Elle signale que notre banque est dorénavant la Société Générale. Celle-ci nous a sponsorisés en nous allouant une subvention de 500 € plus des cadeaux aux participants de la journée scolaires « Bridge-Aviron ».

Elle précise qu'un logiciel de comptabilité a été acquis (EBP).

Guy MOISON ayant pris sa retraite, il a été remplacé en tant que Commissaire aux comptes par le cabinet ACOFI.

La préparation de la paie est faite par la société FOCUS PAIE.

Ensuite Nicole COHEN souligne les faits les plus importants constatés en matière de recettes et de dépenses.

Les recettes

D'un montant de 342 863 €, elles sont globalement en légère baisse, moins 0,5 % par rapport à l'année précédente.

Le produit des licences est en baisse de 3,3 % à 105 900 €, alors que celui des compétitions est en hausse de 2,3 % à 224 100 €.

Les dépenses

Elles sont en hausse de 3,0 % à 320 182 € avec les principales variations suivantes :

- changement de principe comptable (charges comptabilisées d'avance), impact négatif sur l'exercice de 4 461 € pour les charges sociales de juillet et août 2015, et de 3 449 € pour la taxe foncière et l'eau ;
- augmentation des tarifs FFB : 4 777 € ;
- peu d'achats de matériel de bridge (pour les cartes une année sur deux) : impact positif d'environ 6 000 €
- augmentation des lots pour le tournoi du Comité : + 1 500 € ;
- charges exceptionnelles : honoraires d'avocat liés au procès au Prud'homme et indemnité de fin de carrière pour un salarié parti en retraite le 31/12/2014.

Le résultat d'exploitation ressort positif à + 7 571 €.

Le résultat net est une perte de 4 132 € après prise en compte des charges exceptionnelles pour un montant de 11 703 €.

M. AP ETLIN du Cabinet d'expertise comptable ACOFI certifie les comptes de l'Association Comité régional de bridge de la Vallée de la Marne.

Les membres présents de l'Assemblée Générale sont invités à exprimer leur vote relatif à l'approbation du rapport financier de l'exercice :

- abstentions : 66 voix
- contre : 0 voix
- pour : 2539 voix

Esquisse de budget 2015 – 2016

Nicole COHEN présente dans ses grandes lignes le budget prévisionnel pour la saison 2015 – 2016.

A part les travaux votés précédemment, une autre dépense exceptionnelle pourrait être due à un jugement défavorable des prud'hommes dans le procès intenté par un arbitre salarié.

CONSEIL REGIONAL

Christian GAVERIAUX rappelle que les cinq membres du Bureau Exécutif ont démissionné ou sont démissionnaires.

Un appel à candidatures a été publié afin de pourvoir, lors du présent Conseil Régional ces postes devenus vacants ainsi que le poste de Président de la Commission Développement et jeunesse qui n'avait pas été pourvu en 2014 faute de candidat.

Il fait état des candidatures reçues :

- . poste de Président du Comité : néant
- . poste de Vice-présidents (2) : néant
- . poste de Secrétaire général : néant
- . poste de Trésorier : Antonio GONZALEZ
- . poste de Président de la Commission Développement et jeunesse : néant.

Devant ce constat aucune élection n'est par conséquent effectuée.

Christian GAVERIAUX déclare aux membres du Conseil que ce sont eux qui, par leurs prises de position, ont collectivement instauré cette situation de crise.

Il ne souhaite pas qu'un débat s'engage sur une éventuelle recherche de « qui a tort qui a raison ». Il estime que ce serait stérile, que ce serait une perte de temps et conséquemment il ne donne pas la parole aux membres présents sur ce sujet.

Le Conseil Régional constate donc lors de la séance de ce jour que l'Association Comité régional de bridge de la Vallée de la Marne n'a plus de Bureau Exécutif et qu'il y a carence de Président.

Laisser le processus se poursuivre entraînerait la dissolution du Comité. Christian GAVERIAUX invite les membres du Conseil à réagir, à prendre leurs responsabilités. L'une des conséquences majeures d'une dissolution serait le rattachement des 36 clubs à des comités voisins et donc de voir les compétitions se dérouler non plus à Joinville mais à Montereau ou à Reims ou à Paris ...

Pour terminer il rappelle que l'article 2.2.2 – Fonctionnement du Règlement Intérieur de la FFB stipule : « En cas de dissolution du Bureau Exécutif d'un Comité ou de la démission de tous ses membres, le Conseil Fédéral désigne une délégation spéciale qui en assure l'intérim. ».

Il passe ensuite la parole aux représentants de la FFB Patrick BOGACKI et François MICHEL.

François MICHEL indique ce que va être la procédure à suivre maintenant.

Nomination d'une Délégation Spéciale de 4 membres dont le rôle sera de gérer les affaires courantes et de procéder à de nouvelles élections pour le renouvellement du Bureau Exécutif.

La délégation est composée de Nicole COHEN, Patrick BOGACKI, Alphonse NGUYEN, qui a été président du Comité régional de Guyenne pendant 6 ans, et Christian GAVERIAUX.

Patrick BOGACKI indique que Nicole COHEN est maintenue dans ses fonctions de trésorière jusqu'à la date de la prochaine réunion du Conseil Régional électif et qu'elle dispose d'une délégation de pouvoir pour engager des dépenses d'un montant maximum de 2 500 €.

Les deux représentants de la FFB affirment leur souhait de voir le Comité de la Vallée de la Marne se sortir de cette mauvaise passe et qu'il retrouve un fonctionnement dans la sérénité.

François MICHEL souligne l'urgence pour le nouveau Bureau Exécutif de revoir les statuts du Comité qui sont obsolètes et sont en décalage avec ceux de la FFB. En effet c'est en Assemblée Générale que devrait être procédé aux élections aux différents postes, dont les mandats devraient être de 4 ans et non pas de 3 ans. Il rappelle qu'il existe des statuts types et qu'il est à la disposition du Comité pour apporter son assistance lors de l'élaboration de nouveaux textes.

Jacques MISSISTRANO souhaite lire à la demande d'Hubert DUMONT, président de l'ABBSM absent, les deux courriers qu'il avait adressés, l'un, au Président de la FFB dans lequel il déclare : « ... j'ai l'honneur de poser ma candidature à la constitution d'une équipe qui serait chargée de préparer l'élection de la future équipe dirigeante du Comité ... », l'autre, aux membres du Conseil Régional dans lequel il exprime ce souhait d'apporter son concours.

Patrick BOGACKI précise les critères qui ont conduit à la composition de la Délégation Spéciale :

. une équipe relativement restreinte de 4 membres ;

- . une parité entre les membres issus du Comité et ceux qui en sont extérieurs ;
- . une représentation de la FFB ;
- . deux membres issus du Bureau démissionnaire pour leur connaissance et leur expérience du fonctionnement du Comité.

Enfin Jean-Claude LEBECQUE demande que soit donnée une information à propos des deux affaires juridiques en cours d'instruction.

Christian GAVERIAUX répond que ce n'est pas le lieu pour divulguer des informations à propos du procès relatif aux plaintes formulées par des personnes à l'encontre d'un tiers dès lors qu'il s'agit d'affaires privées.

François MICHEL indique que pour l'autre procès, Alain ZERMATI contre la FFB, le délibéré est prévu le 18 novembre.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Vice-président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaveriaux', written over a horizontal line.

Christian GAVERIAUX